



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux



4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement



4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).



4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)



Bordeaux | Marseille | Paris | www.sinteo.fr

SCI BATIPART Gentilly

GENTILLY – Résidence jeune actifs et activités

**Annexe étude cas par cas – Dispositions prises par le projet
pour réduire les effets négatifs | 11.07.25**

Ce document vient compléter le formulaire CERFA 14734-04 d'étude cas par cas

Référence : MP25028313

Sommaire

Sommaire..... 2

1 Présentation du projet..... 3

2 Ambitions environnementales..... 3

3 Dispositions prises pour réduire les effets négatifs du projet sur l’environnement ou la santé humaine

- 3.1 Ressources - Drainage/Modifications des masses d’eau souterraines
- 3.2 Milieu naturel - Amélioration du potentiel écologique de la parcelle
- 3.3 Nuisances – Trafic
- 3.4 Nuisances sonores
- 3.5 Nuisances – émissions lumineuses

Révisions

Date	02/06/2025	11/07/2025						
Auteur	HH/JC	JC						

1 Présentation du projet

Le projet consiste en la construction d'un immeuble à usage de résidence, hôtel et commerce d'une surface totale d'environ 18 000 m². L'ensemble se décompose de la manière suivante :

- Résidence en R+7 de 12 825 m² composé de studios avec balcons, de clusters et de locaux communs (type salon, salles d'étude, cinéma, salle de yoga et laverie).
- Hôtel en R+7 côté rue Debray de 3 947 m² SDP
- Deux poches commerciales à RDC côté rue d'Arcueil de 350 m²

2 Ambitions environnementales

La maîtrise d'ouvrage BATIPART a fait le choix d'engager ce projet de construction dans **une démarche ambitieuse de certifications environnementales** avec :

- **La certification BREEAM NC V6** au niveau EXCELLENT pour la partie résidence et Excellent pour la partie hôtel ;
- **Le Label WELL** au niveau GOLD pour la partie résidence.



La certification BREEAM atteste de la performance environnementale d'un projet de construction sur l'ensemble de son cycle de vie à travers 10 thématiques : management, santé, énergie, transports, eau, biodiversité, déchets, pollution et innovation. La certification WELL vise améliorer la santé et le bien-être des occupants dans les bâtiments.

3 Dispositions prises pour réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement ou la santé humaine

Ce chapitre présente les dispositions prises par notre projet pour répondre aux enjeux pour lesquels la sensibilité du projet a été précédemment évaluée comme « Moyenne » ou « forte ». Il explicite également les dispositions complémentaires intéressantes prises par notre projet améliorant de façon significative les effets d'un projet immobilier classique sur l'environnement ou la santé humaine au-delà des enjeux explicités dans le formulaire réglementaire même si la sensibilité du projet à l'enjeu est évaluée comme « faible ».

3.1 Ressources - Drainage/Modifications des masses d'eau souterraines

Sensibilité : Moyenne

Le fond de fouille (estimé à 37,9 NGF environ) recoupera des écoulements collinaires. Il s'agit de circulations d'eau plus ou moins anarchiques, provenant des hauteurs du coteau et alimentant le site principalement par le Nord / Nord-Ouest.

Le drainage de cette eau est nécessaire pour assurer un niveau de terrassement général hors d'eau afin de réaliser la totalité des ouvrages géotechniques (têtes de pieux, longrines, fosses...) dans les meilleures conditions.

La gestion de l'eau en phase chantier sera gérée efficacement par un drainage périmétrique rigoureux : mise en place de bandes drainantes contre terre et de barbacanes à l'avancement de façon à capter et canaliser les venues d'eau qui seront ensuite évacuées par des pompages ponctuels ou un réseau de tranchées drainantes en fond de fouille.

Ce drainage temporaire n'aura lieu que durant la phase chantier. Les locaux du SS1 seront cuvelés et il n'y aura plus de drainage en phase exploitation.



3.2 Milieu naturel - Amélioration du potentiel écologique de la parcelle

Sensibilité : Faible

Un diagnostic écologique (cf. annexe 7) a été établi afin de déterminer la valeur écologique du projet.

La valeur écologique du site a été jugée faible par l'écologie pour les raisons suivantes :

- Aucune espèce végétale protégée sur site
- Aucun habitat d'espèce protégée présent sur site (Martinet et Rougequeue observés uniquement en vol)
- Absence de zone humide

Par ailleurs, l'aménagement paysager du projet permettra d'améliorer le potentiel écologique du site :

- Toitures terrasses végétalisées sur l'hôtel et la résidence ;
- Plantations de différentes strates végétales sur la parcelle (arborée, arbustives et herbacée) ;
- Au moins 30 % de la parcelle en pleine terre, permettant la plantation d'une strate arborée ;
- Au moins 50 % d'espèces indigènes et mellifères dans la palette végétale,
- Mise en place de refuges pour la faune locale et notamment des nichoirs pour le **Martinet noir** et le **Rougequeue noir**, deux espèces survolant le site ;
- Absence de garde-corps ou de façades vitrés susceptibles d'engendrer des collisions pour l'avifaune.



Rougequeue noir



Martinet noir

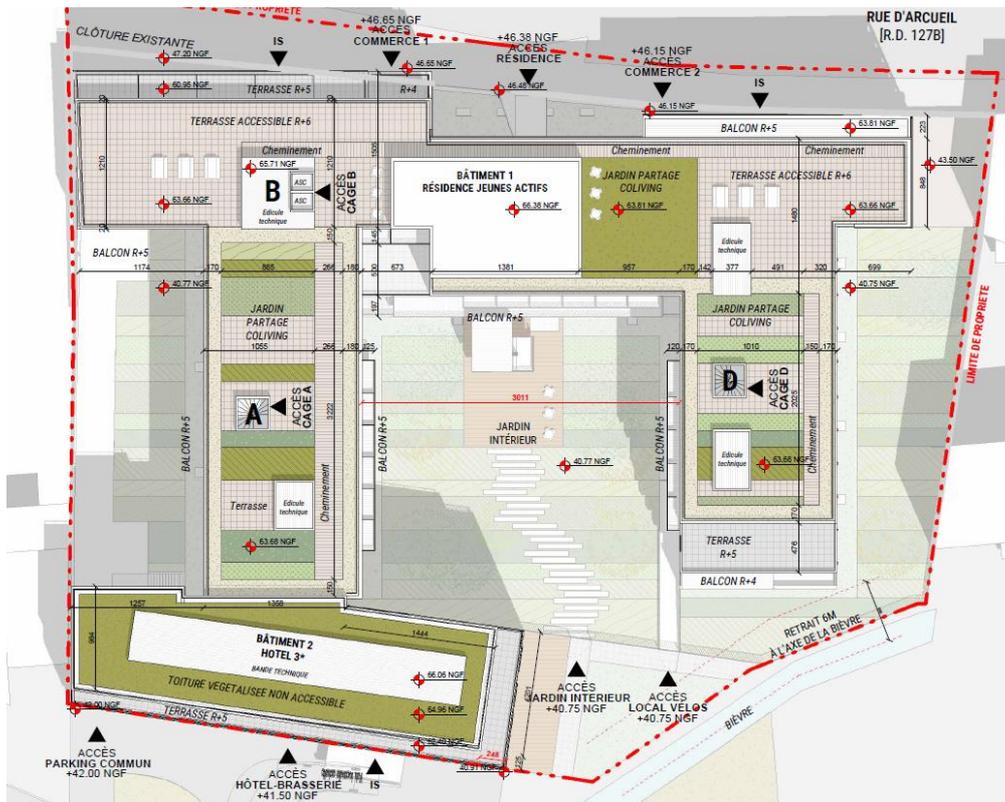


Figure 1 : Plan masse avec localisation des toitures terrasses végétalisées

3.3 Nuisances – Trafic

Sensibilité : Moyenne

3.3.1 Desserte par les transports en commun

La résidence étant à la fois un lieu de résidence et de travail, il engendre moins de trafic qu'un bâtiment de bureaux qui implique des déplacements domicile/travail quotidiens.

Par ailleurs, le trafic automobile sera limité car le site est bien desservi par les transports en communs :

- Bus 125 dont l'arrêt le plus proche est situé à 250 m ;
- Bus 184, 55 et V4 dont l'arrêt le plus proche est situé à moins de 300 m ;
- Tramway T3a dont l'arrêt le plus proche est situé à 750 m ;
- La Gare de Gentilly (RER B) est située à moins de 750 m.



Figure 2 : Transports en commun à proximité du site. Source : RATP

Par ailleurs, il existe au sein de Gentilly un ensemble de liaisons douces qui forment une première trame encore incomplète. La parcelle est située à proximité directe de la voie cyclable sur la rue Nicolas DEBRAY.



Figure 4 : Pistes cyclables autour du site : Source : carte.velo-iledefrance.fr

Bornes de recharge pour véhicules électriques/Hybrides :

20% des places de parking seront pré-équipées pour l'installation de bornes de recharge conformément à la réglementation. 3% des places de parking seront directement équipées d'une borne de recharge conformément aux exigences de la certification BREEAM





Figure 6 : Plan de niveau architecte RDJ - PC

3.4 Nuisances sonores

Phase chantier

Lors de la phase de chantier, une « **Charte chantier à faibles impacts** », devra être appliquée par l'entreprise de travaux. Cette charte sera contractuelle, un contrôle de son respect sera réalisé chaque mois par l'AMO Environnement de l'opération.

L'application de cette charte demandera entre autres de mettre en place les mesures suivantes pour réduire les nuisances acoustiques :

- Mise en place d'un planning des phases bruyantes adapté aux bâtiments à proximité ;
- Mise à disposition d'une boîte aux lettres dédiée afin de récolter les éventuelles plaintes des riverains ;
- Monitoring acoustique : une sonde enregistrant le niveau de bruit sera mise en place pendant toute la phase chantier permettant de signaler le dépassement d'un seuil de bruit défini via une alarme ;
- Limitation du volume sonore de la radio sur chantier

Phase exploitation

Les nuisances acoustiques liées aux occupants sont considérées comme négligeables compte tenu des activités prévues sur la parcelle.

Les équipements techniques susceptibles de générer des nuisances sonores sont les équipements suivants prévus en toiture : centrale de traitement d'air et pompes à chaleur de l'hôtel et extracteur des VMC de l'hôtel et de la résidence.

Un enclos acoustique sera prévu autour des CTA et des PAC afin de limiter les nuisances sonores vis-à-vis du voisinage.

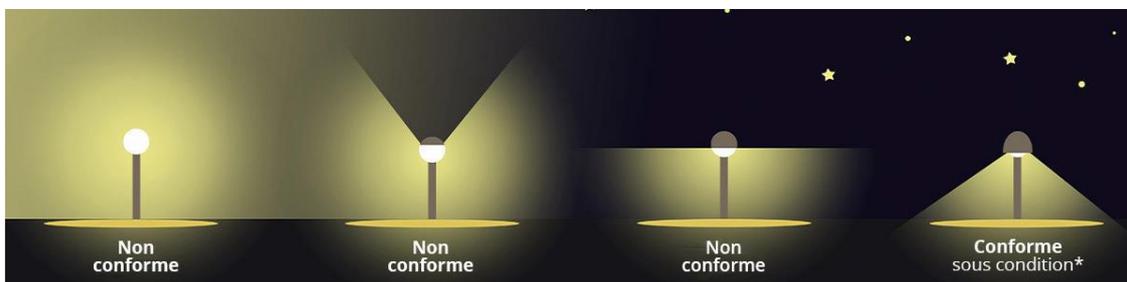
Des mesures acoustiques seront réalisées en phase conception pour évaluer le niveau de bruit ambiant à l'état initial. A la réception, des mesures de vérification des niveaux sonores dans l'environnement permettront de vérifier qu'il n'y a pas d'émergence du bruit à cause des équipements posés de +5 dB le jour et +3dB la nuit, conformément au décret n°2006-1099 du 31 août 2006

3.5 Nuisances – émissions lumineuses

Sensibilité : Faible

Les mesures suivantes seront mises en œuvre pour réduire la pollution lumineuse :

- Extinction automatique de l'éclairage extérieur entre 23h et 7h grâce à une horloge de coupure
- Respect d'un niveau de luminance maximal notamment au niveau des éventuelles enseignes lumineuses (CIE 126 et 150 - NF EN 12464-2 :2014),
- Absence de luminaires orientés vers le haut et température de couleur < 3000K.





Vue aérienne du site existant. Source : Géoportail



Vue du site depuis l'avenue Raspail



Vue depuis la parcelle vers la rue d'Arcueil



Vue depuis la parcelle en direction du Lycée professionnel



Plan de situation avec affectation des constructions avoisinantes échelle 1/1400. Source : Géoportail

Zone Natura 2000 :

La zone Natura 2000 répertoriée au sein du Parc départemental Jean-Moulin Les Guilands se situe à 7,9 km du projet. Une seconde zone (Parc des Beaumonts) est située à 9 km. Ces espaces étant éloignées de site, le projet n'aura pas d'impact sur ces zones protégées.



Zones Natura 2000 à proximité du site



Maitre d'Ouvrage
BATIPART
9, rue de l'Amiral Hamelin
75116 Paris
06 25 14 63 22



Architectes
VALERO GADAN
ARCHITECTES
17, rue du Pont aux
Choux
75003 Paris
01 44 75 05 50



AMO
ARC PM
5, rue Chalgrin
75116 Paris
01 42 66 98 66



BET STRUCTURE
CYLEBAT
126, chemin de la
Cavée
78630 Orgeval
01 85 47 01 51



AMO ENVIRONNEMENT
SINTEO
29, rue Saint-Lazare
75009 Paris
01 45 04 67 50



BET FLUIDES
AB ENVIRONNEMENT
15, rue Sarrette
75014 Paris
01 44 24 03 37

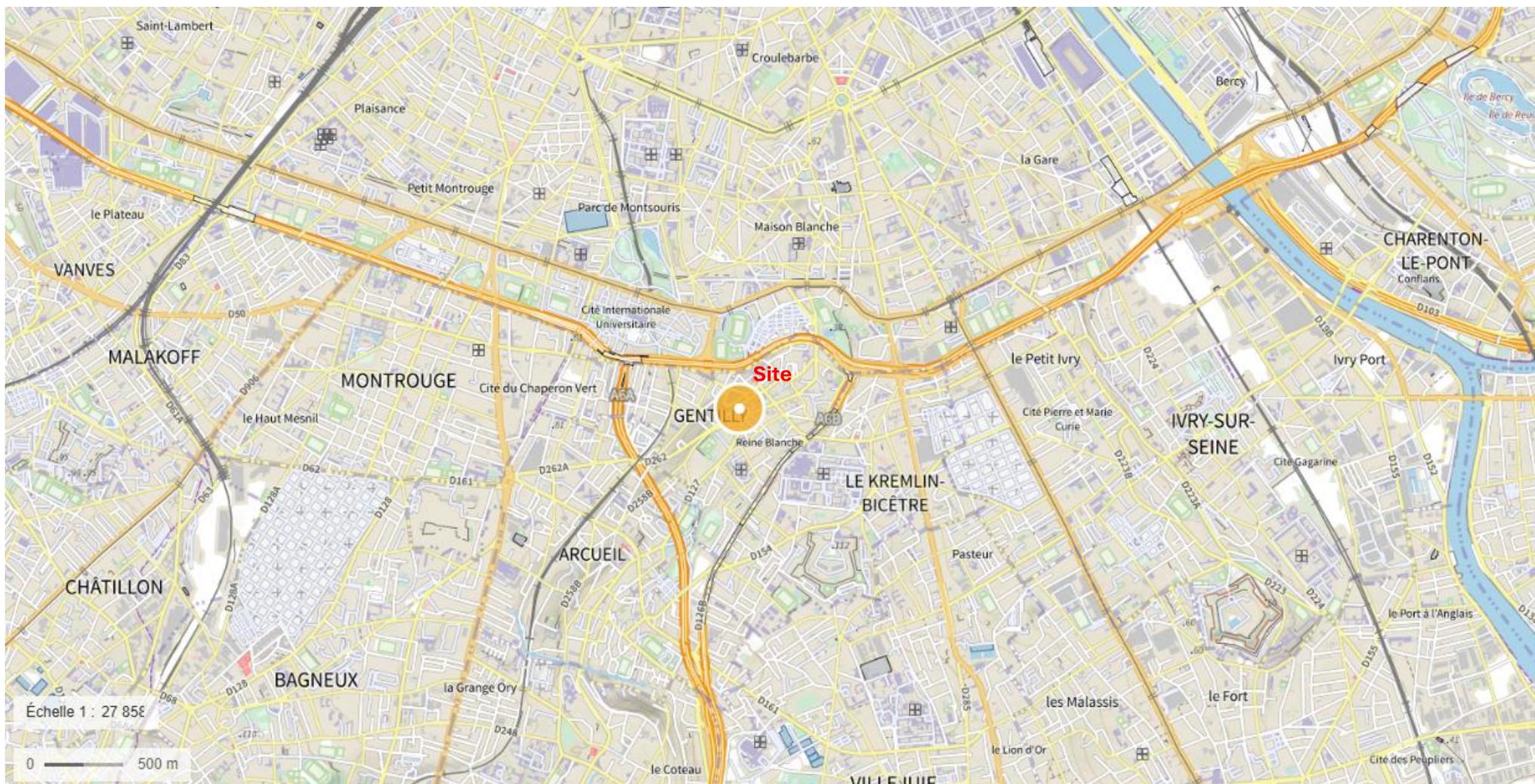


MAÎTRE D'OEUVRE
BUILDONE
5, rue Chalgrin
75116 Paris
01 42 66 98 66



GENTILLY RÉSIDENCES CO-LIVING ET ACTIVITÉS		PCA1.6
Plan R+2 / R+3		Indice :
Date : Juillet 2025	Phase : PC	
Echelle : 1 : 300	Emetteur : VGA&A	





Plan de situation 1/25 000. Source : Géoportail